



## **GIPA 2010**

### **L'exclusion des contractuels inadmissible !**

La Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) mise en place depuis trois ans, constitue l'aveu même du gouvernement que les agents titulaires ou contractuels subissent une réelle détérioration de leur pouvoir d'achat.

Par un décret du 20 mai 2009, le gouvernement a restreint le champ des bénéficiaires à ce dispositif, en excluant les contractuels, sauf ceux faisant valoir leurs droits à la retraite en 2010.

A l'heure où notre ministère se complait à faire de la lutte contre les discriminations, une de ses priorités, cette mesure en est d'autant plus choquante et inadmissible.

Fo Finances interpelle le nouveau ministre de la Fonction Publique, pour corriger cette nouvelle injustice !